

États financiers du

FONDS DE CAPITAL GOODWOOD

Pour le semestre clos le 30 juin 2022 (non audités)

Commentaires du gestionnaire sur les états financiers intermédiaires non audités

Les présents états financiers intermédiaires du Fonds de capital Goodwood (le « Fonds ») pour le semestre clos le 30 juin 2022 ont été établis par le gestionnaire. Les présents états financiers intermédiaires n'ont pas fait l'objet d'un examen ou d'un audit par KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., les vérificateurs externes indépendants du Fonds.

FONDS DE CAPITAL GOODWOOD

État de la situation financière

Au 30 juin 2022 (non audités) et au 31 décembre 2021

	Note	30 juin 2022	31 décembre 2021
Actifs			
Trésorerie		49 455 \$	162 075 \$
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (coût : 5 977 178 \$; 6 573 195 \$ au 31 décembre 2021)	6	3 729 294	6 231 394
Intérêts courus et dividendes à recevoir		27 034	17 651
Charges payées d'avance		15 900	-
Total des actifs		3 821 683 \$	6 411 120 \$
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	8	15 152 \$	14 414 \$
Total des passifs (excluant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)		15 152 \$	14 414 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	7	3 806 531 \$	6 396 706 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie			
Catégorie « A »		1 862 556 \$	3 773 224 \$
Catégorie « F »		1 943 975	2 623 482
Total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		3 806 531	6 396 706
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part			
Catégorie « A »		17,48 \$	25,04 \$
Catégorie « F »		11,92	16,99

Approuvé par Goodwood Inc.

“Peter H. Puccetti”

Administrateur chef des placements

“Curt S. Cumming”

Administrateur président

FONDS DE CAPITAL GOODWOOD

État du résultat global (perte)

Semestres clos le 30 juin 2022 et le 30 juin 2021 (non audités)

	Note	2022	2021
Produits			
Revenu de dividendes		25 294 \$	39 034 \$
Revenu d'intérêts		7 933	10 771
Pertes nettes de change		(38)	(199)
Profits nets réalisés sur les actifs financiers		247 181	579 129
Variation nette de la moins-value latente des actifs financiers		(1 906 083)	(162 583)
Total des produits		(1 625 713) \$	466 152 \$
Charges d'exploitation			
Frais de gestion	8	40 128 \$	63 665 \$
Honoraires juridiques et professionnels		32 629	31 173
Charges générales et administratives		13 340	18 506
Honoraires d'audit		8 046	6 828
Honoraires des fiduciaires		5 578	5 578
Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille	9	3 177	18 403
Charges liées à la rémunération des administrateurs		3 105	-
Retenues d'impôt		246	1 483
Charges d'intérêts		206	-
Total des charges d'exploitation		106 455 \$	145 636 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	7	(1 732 168) \$	320 516 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie			
Catégorie « A »		(996 778) \$	172 335 \$
Catégorie « F »		(735 390)	148 181
		(1 732 168)	320 516

FONDS DE CAPITAL GOODWOOD

États des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Semestres clos le 30 juin 2022 et le 30 juin 2021 (non audités)

30 juin 2022

Opérations sur les parts

Catégorie	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture du semestre	Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Produit des parts émises rachetables	Rachat de parts rachetables	Transfert vers/depuis	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture du semestre
Catégorie « A »	3 773 224	(996 778)	5 000	(376 929)	(541 960)	1 862 557
Catégorie « F »	2 623 482	(735 390)	17 029	(503 106)	541 960	1 943 975
Total	6 396 706 \$	(1 732 168) \$	22 029 \$	(880 035) \$	- \$	3 806 531

30 juin 2021

Opérations sur les parts

Catégorie	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture du semestre	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Produit des parts émises rachetables	Rachat de parts rachetables	Transfert vers/depuis	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture du semestre
Catégorie « A »	4 164 726	172 335	293 963	(278 458)	(29 923)	4 322 643
Catégorie « F »	3 117 939	148 181	432 675	(257 611)	29 923	3 471 107
Total	7 282 665 \$	320 516 \$	726 638 \$	(536 069) \$	- \$	7 793 750

FONDS DE CAPITAL GOODWOOD

Tableaux des flux de trésorerie

Semestres clos le 30 juin 2022 et le 30 juin 2021 (non audités)

	Note	2022	2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		(1 732 168) \$	320 516 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :			
Profits nets réalisés sur les actifs financiers		(247 181)	(579 129)
Variation nette de la moins-value latente des actifs financiers		1 906 083	162 583
		(73 266)	(96 030)
Achats de placements		(429 364)	(3 361 984)
Produit de la vente de placements		1 272 562	2 338 177
Augmentation nette des intérêts courus et dividendes à recevoir		(9 383)	(3 684)
Augmentation nette des autres créances		(156 915)	-
Augmentation (diminution) nette des créditeurs et des charges à payer		141 752	(5 820)
Sorties nettes (entrées nettes) de trésorerie liées aux activités d'exploitation		745 386	(1 129 341)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Produit de l'émission de parts rachetables		22 029	726 638
Paiement au titre du rachat des parts rachetables		(880 035)	(536 069)
Entrées nettes (sorties nettes) de trésorerie liées aux activités de financement		(858 006)	190 569
Diminution nette de la trésorerie		(112 620)	(938 772)
Trésorerie à l'ouverture du semestre		162 075	1 359 062
Trésorerie à la clôture du semestre		49 455 \$	420 290 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie*			
Intérêts payés		206 \$	-\$
Intérêts reçus		(292)	5 167
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt		23 891	39 471

* Inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

FONDS DE CAPITAL GOODWOOD

État des placements

Au 30 juin 2022 (non audité)

VALEUR NOMINALE/ NOMBRE D' ACTIONS	DESCRIPTION	COÛT MOYEN	JUSTE VALEUR	POURCENTAGE DE L'ACTIF NET
		\$	\$	
Placements détenus				
Titres de sociétés ouvertes canadiennes :				
47 600	Quipt Home Medical Corp.	300 085	280 364	7,36
14 100	Polaris Infrastructure Inc.	218 653	274 527	7,21
387 228	Voxtur Analytics Corp.	271 060	271 060	7,12
28 900	Green Impact Partners Inc.	270 816	210 681	5,53
8 200	Gibson Energy Inc.	133 597	195 488	5,14
1 195	Cargojet Inc.	166 734	170 299	4,47
37 800	Waterloo Brewing Ltd.	167 491	154 980	4,07
2 350	CCL Industries Inc., catégorie « B »	136 126	142 974	3,76
105 000	Tidewater Midstream Ltd.	147 620	137 550	3,61
342 000	Good Natured Products Inc.	306 275	131 670	3,46
940	Boyd Group Services Inc.	177 890	130 340	3,42
227 500	Quisitive Tech Solns Inc.	241 117	129 675	3,41
66 024	Medexus Pharmaceuticals Inc.	101 781	129 407	3,40
378 000	PopReach Corp.	466 708	124 740	3,28
4 365	Enghouse Systems Ltd.	250 299	124 097	3,26
287 722	NowVertical Group Inc.	230 178	123 720	3,25
11 214	Sangoma Technologies Corp.	241 049	122 008	3,21
1 140	TFI International Inc.	51 378	117 796	3,09
570	Firstservice Corp.	76 088	89 000	2,34
737 600	Newtopia Inc.	532 461	88 512	2,33
3 200	Brookfield Business Partners L.P.	97 548	87 200	2,29
640 000	Newtopia Inc., 30 AOÛT 2022	128 000	76 800	2,02
22 500	Nanoxplore Inc.	92 487	74 025	1,94
1 600	Brookfield Business Corp.	56 196	47 104	1,24
73 400	Skylight Health Group Inc.	472 144	46 242	1,21
		5 333 781	3 480 259	91,42
Titres de sociétés fermées canadiennes :				
166 600	Morgan Solar Inc., actions privilégiées A	193 071	-	-
		193 071	-	-
Titres de sociétés ouvertes canadiennes :				
320 000	Newtopia Inc., bons de souscription, 29 AVRIL 2024	-	5 981	0,16
		-	5 981	0,16
Obligations de sociétés étrangères :				
100 000	Opera Event, 12,5 %, 26 juillet 2022	126 790	128 730	3,38
500	Opera Event Inc. 2 %, 23 février 2026	619	644	0,02
150 000	Virginia Black LLC 15,0 %, 30 septembre 2022	193 095	-	-
		320 504	129 374	3,40
Titres de sociétés ouvertes étrangères :				
2 365	Argan, Inc.	129 822	113 680	2,99
		129 822	113 680	2,99

FONDS DE CAPITAL GOODWOOD

État des placements (suite)

Au 30 juin 2022 (non audité)

VALEUR NOMINALE/ NOMBRE D' ACTIONS	DESCRIPTION	COÛT MOYEN	JUSTE VALEUR	POURCENTAGE DE L'ACTIF NET
		\$	\$	
Placements détenus				
Bons de souscription étrangers :				
	92 362 Opera Event, bons de souscription, 26 février 2026	-	-	-
	52 500 Virginia Black LLC, bons de souscription, À déterminer	-	-	-
		-	-	-
Total des placements détenus		5 977 178 \$	3 729 294 \$	97,97
Total des placements		5 977 178	3 729 294	97,97
Autres actifs, montant net			77 237	2,03
Actif net			3 806 531 \$	100,00

FONDS DE CAPITAL GOODWOOD

Notes afférentes aux états financiers

Pour le semestre clos le 30 juin 2022 (non audités)

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le Fonds de capital Goodwood (le « Fonds ») est un fonds commun de placement à capital variable constitué sous le régime des lois de l'Ontario. Le Fonds a été établi le 23 décembre 1999 dans le cadre d'une déclaration de fiducie et est régi par la troisième convention de fiducie modifiée et mise à jour datée du 11 juin 2014, dans sa version modifiée à l'occasion (la « convention de fiducie »). Le Fonds dépose auprès de toutes les commissions des valeurs mobilières provinciales et territoriales du Canada un prospectus simplifié et une notice annuelle chaque année, aux fins du placement public de ses parts. Les parts du Fonds sont actuellement offertes au public aux termes d'un prospectus simplifié et d'une notice annuelle datés du 25 mai 2021 et modifiés le 4 octobre 2021 (collectivement, le « prospectus »). Les participations au Fonds sont divisées en parts de catégorie « A » et de catégorie « F ». Les parts de catégorie « A » ont été émises à compter du 29 décembre 1999. Les parts de catégorie « F » peuvent être achetées depuis le 10 juin 2016. Le siège social du Fonds est situé au 75, rue Navy, bureau 403, Oakville (Ontario) L6J 2Z1.

Les services de gestion du Fonds et de placement sont fournis par Goodwood Inc. (le « gestionnaire »), membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières. Dans le cadre de ses fonctions, le gestionnaire gère les activités quotidiennes et le portefeuille de placements du Fonds. De plus, le gestionnaire est le promoteur du Fonds. Le gestionnaire a nommé Waypoint Investment Partners Inc. (le « sous-gestionnaire ») sous-gestionnaire afin de contribuer à la gestion du portefeuille de placements du Fonds en vertu d'une convention de sous-conseil entre le gestionnaire et le sous-gestionnaire datée du 4 octobre 2021 (la « convention de sous-conseil »). La Société de fiducie Computershare du Canada est le fiduciaire du Fonds (le « fiduciaire ») et Financière Banque Nationale Inc., par l'intermédiaire de sa division Banque Nationale Réseau Indépendant (« BNRI »), est le dépositaire du Fonds.

Le Fonds a pour objectif de placement d'accroître son capital en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés nord-américaines exerçant leurs activités dans un grand nombre de secteurs et offrant, de l'avis du gestionnaire, un potentiel supérieur à la moyenne.

Pour atteindre ses objectifs, le Fonds privilégie les titres de capitaux propres de sociétés nord-américaines, à savoir, des émetteurs qui ont des liens au Canada ou aux États-Unis, notamment ceux qui sont situés au Canada ou aux États-Unis, ceux dont les titres sont cotés sur une bourse au Canada ou aux États-Unis ou ceux dont une importante tranche de leurs produits ou de leurs bénéfices provient du Canada ou des États-Unis ou dont une importante tranche de leurs actifs est détenue au Canada ou aux États-Unis. Le Fonds pourrait également acheter des titres additionnels comme des dépôts à terme, du papier commercial, des obligations et des débentures d'émetteurs qui sont des gouvernements et des sociétés si la conjoncture en vigueur nécessite la prise d'une position défensive. Le Fonds peut investir jusqu'à concurrence de 15 % de sa valeur liquidative au coût dans des obligations de pacotille ou d'autres titres de créance dont le rendement total est comparable à celui d'un titre de capitaux propres.

2. MODE DE PRÉSENTATION

Référentiel comptable

Les présents états financiers ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (<1>International Financial Reporting Standards</1>, ou « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

Les présents états financiers ont été établis au coût historique, hormis les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont présentés à la juste valeur.

Approbation des états financiers

Les présents états financiers ont été approuvés par le gestionnaire et autorisés aux fins de publication le 25 août 2022.

FONDS DE CAPITAL GOODWOOD

Notes afférentes aux états financiers

Pour le semestre clos le 30 juin 2022 (non audités)

2. MODE DE PRÉSENTATION (suite)

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar canadien, et les états financiers sont présentés en dollars canadiens.

Estimations et hypothèses comptables critiques

L'établissement des états financiers exige que la direction exerce un jugement lorsqu'elle applique les méthodes comptables et qu'elle formule des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les jugements et les estimations comptables les plus importants utilisés par le Fonds dans le cadre de l'établissement des présents états financiers sont présentés ci-après. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut, de temps à autre, détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs. La juste valeur de ces instruments est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Lorsque des techniques d'évaluation (comme des modèles) sont utilisées pour déterminer la juste valeur, elles sont validées et analysées périodiquement par les membres d'expérience du personnel du gestionnaire.

La juste valeur des titres non cotés sur un marché actif peut être déterminée par le Fonds à l'aide de sources de cotation reconnues (comme des agences de cotation) ou de prix indicatifs établis par les teneurs des marchés des obligations et des titres de créance. Le Fonds doit faire preuve de jugement et doit estimer la quantité et la qualité des sources de cotation utilisées. En l'absence de données de marché, le Fonds peut évaluer une position à l'aide de ses propres modèles, lesquels sont habituellement fondés sur des méthodes et des techniques d'évaluation généralement considérées comme des normes au sein du secteur. Les modèles s'appuient sur des données observables, dans la mesure du possible. Cependant, en ce qui a trait au risque de crédit (lié tant au Fonds qu'à ses contreparties), la direction doit faire des estimations en raison de la volatilité et de la corrélation. Toute modification des hypothèses portant sur ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur présentée des instruments financiers.

Le Fonds exerce un jugement important pour déterminer ce qui constitue une donnée observable. Le Fonds considère qu'une donnée observable est une donnée de marché qui est facilement disponible, régulièrement distribuée ou mise à jour, fiable et vérifiable, non exclusive et fournie par une source indépendante participant activement au marché pertinent. Il y a lieu de se reporter à la note 6 pour obtenir de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables énoncées ci-dessous ont été appliquées d'une manière uniforme aux données de tous les exercices présentés dans les présents états financiers :

Trésorerie

La trésorerie est composée des dépôts en trésorerie auprès de BNRI.

FONDS DE CAPITAL GOODWOOD

Notes afférentes aux états financiers

Pour le semestre clos le 30 juin 2022 (non audités)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Comptabilisation, évaluation et classement :

Un actif financier classé au coût amorti est évalué au coût amorti s'il est détenu au sein d'un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs dans le but de percevoir des flux de trésorerie contractuels et si les clauses contractuelles de l'actif donnent lieu, à des dates déterminées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital. Tous les autres actifs financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net et sont évalués à la juste valeur.

Les passifs financiers sont classés et évalués au coût amorti, à l'exception des passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net, lesquels sont évalués à la juste valeur.

Le Fonds classe ses placements en titres de créance et en titres de capitaux propres ainsi que ses instruments dérivés comme des actifs financiers ou des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les actifs financiers que le Fonds classe et évalue au coût amorti comprennent les intérêts courus et les dividendes à recevoir.

Les passifs financiers qui sont classés et évalués au coût amorti comprennent les créiteurs et les charges à payer.

Les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés initialement à la date de l'opération, à la juste valeur, et les coûts d'opérations connexes sont comptabilisés dans l'état du résultat global. Les autres actifs financiers et les passifs financiers comptabilisés à la date de création à la juste valeur majorée des coûts d'opérations directement imputables à leur acquisition ou à leur émission.

Après leur comptabilisation initiale, tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur. Les variations nettes des profits et des pertes latents découlant des fluctuations de la juste valeur des instruments à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentées dans l'état du résultat global, sous la variation nette de la plus-value (moins-value) latente des actifs financiers, dans la période au cours de laquelle elles surviennent. Les profits et les pertes réalisés découlant de la vente d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net correspondent au produit de la cession déduction faite du coût moyen. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou escomptes sur les titres de créance.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie liés aux actifs se sont éteints ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque les obligations contractuelles connexes sont éteintes, qu'elles sont annulées ou qu'elles sont arrivées à expiration.

FONDS DE CAPITAL GOODWOOD

Notes afférentes aux états financiers

Pour le semestre clos le 30 juin 2022 (non audités)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Le revenu de dividendes provenant des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net est comptabilisé dans l'état du résultat global (perte) sous revenu de dividendes, lorsque le droit du Fonds de recevoir les paiements est établi. Les montants non encore reçus sont inclus dans l'état de la situation financière dans les intérêts courus et dividendes à recevoir. Les intérêts aux fins de distribution gagnés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés dans l'état du résultat global (perte) selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Évaluation à la juste valeur

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur. La juste valeur correspond au prix qui serait reçu à la vente d'un actif ou qui serait payé au transfert d'un passif dans le cadre d'une opération normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur les prix du marché à la clôture de la bourse à la date de présentation de l'information financière. Dans les cas où le prix de clôture se situe hors de la fourchette acheteur-vendeur de clôture, le cours acheteur ou le cours vendeur qui se rapproche le plus du prix de la dernière opération sera utilisé.

La juste valeur des actifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui sont basées sur la conjoncture des marchés en vigueur chaque date de clôture. Les techniques d'évaluation utilisées peuvent comprendre le recours à des opérations comparables récentes conclues dans des conditions de concurrence normale, des modèles d'évaluation d'options ainsi que d'autres techniques d'évaluation couramment utilisées par des intervenants qui maximisent l'utilisation des données de marché et qui s'en remettent le moins possible aux données propres à une entité.

Actifs et passifs financiers classés et évalués au coût amorti : Le coût amorti correspond au montant auquel l'actif ou le passif financier est évalué lors de la comptabilisation initiale, déduction faite des remboursements de capital, plus ou moins l'amortissement cumulé au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif de tout écart entre le montant comptabilisé initialement et le montant à l'échéance, moins toute réduction pour perte de valeur.

La juste valeur utilisée aux fins de la présentation de l'information financière concorde avec la juste valeur utilisée aux fins des opérations des porteurs de parts et des opérations connexes.

Compensation des actifs et des passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans l'état de la situation financière si et seulement si le Fonds a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Les produits et les charges sont présentés selon le solde net des profits et des pertes sur les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

Sommes à payer au titre de l'achat de placements et sommes à recevoir au titre de la vente de placements

Les sommes à recevoir au titre de la vente de placements et les sommes à payer au titre de l'achat de placements qui ont fait l'objet d'engagements contractuels sont comptabilisées dans l'état de la situation financière pour le montant à recevoir ou à payer.

FONDS DE CAPITAL GOODWOOD

Notes afférentes aux états financiers

Pour le semestre clos le 30 juin 2022 (non audités)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Parts rachetables et actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Le Fonds émet deux catégories de parts rachetables qui sont rachetables au gré du porteur, mais qui ne sont pas assorties des mêmes attributs. Par conséquent, les parts du Fonds sont classées en tant que passif aux termes de la Norme comptable internationale (<1>International Accounting Standard</1>, ou « IAS ») 32, <2>Instruments financiers : Présentation</2> (« IAS 32 »).

Pour chaque part du Fonds vendue, le Fonds reçoit un montant égal à la valeur liquidative par part à la date de la vente, lequel est inclus dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Pour chaque part rachetée, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est réduit de la valeur liquidative de la part à la date de rachat. Les parts rachetables sont évaluées à la valeur actuelle de l'actif net du Fonds et sont considérées comme une tranche résiduelle de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est calculé pour chaque catégorie de parts du Fonds et correspond à la quote-part de l'actif net du Fonds de la catégorie respective, divisée par le nombre de parts en circulation à la date d'évaluation.

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, correspond à la division de l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice pour chaque catégorie.

Commissions et autres coûts d'opération de portefeuille

Les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille sont des coûts engagés pour acquérir des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Ils comprennent les honoraires et les commissions payés aux agents, aux conseillers, aux courtiers et aux contrepartistes. Les coûts d'opérations sont immédiatement comptabilisés à titre de charges en résultat net.

Écarts de conversion

Les opérations de placement, les produits et les charges libellés en monnaies étrangères ont été convertis en dollars canadiens selon le cours de change en vigueur au moment de l'opération. Les montants des actifs et des passifs libellés en monnaies étrangères ont été convertis dans la monnaie fonctionnelle selon le cours de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Les profits et les pertes de change liés à la trésorerie sont inclus dans les profits nets (pertes nettes) de change de l'état du résultat global. Les profits et les pertes de change liés aux actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans les variations nettes de la juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net de l'état du résultat global.

Imposition

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement aux termes de la <1>Loi de l'impôt sur le revenu</1> (Canada). La totalité du bénéfice net du Fonds aux fins de l'impôt et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribuées aux porteurs de parts de manière que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le résultat et, par conséquent, l'avantage fiscal lié aux pertes en capital et autres qu'en capital n'est pas comptabilisé à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière.

Le Fonds est actuellement assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus étrangers. En général, le Fonds traite les retenues d'impôt à titre de charge portée en déduction du revenu imposable.

FONDS DE CAPITAL GOODWOOD
Notes afférentes aux états financiers
Pour le semestre clos le 30 juin 2022 (non audités)

4. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments dérivés détenus par le Fonds sont les suivants.

Bons de souscription

Un bon de souscription est une entente contractuelle aux termes de laquelle l'émetteur confère au porteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter directement de l'émetteur des titres sous-jacents à une date ou avant une date précise ou encore au cours d'une période précise, un nombre déterminé de titres ou un instrument financier à un prix prédéterminé. Les bons de souscription achetés exposent le Fonds au risque de crédit jusqu'à concurrence de leur valeur comptable, qui correspond à leur juste valeur.

Le tableau qui suit décrit les placements en bons de souscription du Fonds au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021 :

30 juin 2022

Description	Échéance		Prix d'exercice	Base de calcul	Juste valeur dans les actifs financiers
<i>Bons de souscription</i>					
Newtopia Inc., bons de souscription, 29 AVRIL 2024	2024-04-29	\$	0.30		5.981
Opera Event, bons de souscription, 26 février 2026	2026-02-26	1,08	\$ US		-
Virginia Black LLC	À DÉTERMINER		À DÉTERMINER		-

31 décembre 2021

Description	Échéance		Prix d'exercice	Base de calcul	Juste valeur dans les actifs financiers
<i>Bons de souscription</i>					
Opera Event Inc.	2026-02-26	ÉTATS-UNIS	1,08 \$	100 000	-
Virginia Black LLC	À DÉTERMINER		À DÉTERMINER		-

5. INSTRUMENTS FINANCIERS – GESTION DU RISQUE

Facteurs de risques financiers

Les activités du Fonds l'exposent à une gamme de risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui englobe le risque de prix, le risque de change et le risque de taux d'intérêt). L'exposition du Fonds aux risques financiers porte essentiellement sur ses placements.

Le Fonds est également exposé à des risques d'exploitation, notamment le risque lié au dépôt de titres. Ce risque s'entend du risque de subir des pertes sur les titres mis en dépôt à la suite de l'insolvabilité ou d'une négligence du dépositaire. Bien qu'un cadre juridique approprié soit en place afin d'atténuer les risques de perte de valeur de titres détenus par le dépositaire, en cas de défaut de ce dernier, la capacité du Fonds de transférer les titres pourrait être temporairement diminuée.

Le gestionnaire s'efforce de réduire au minimum les effets négatifs de ces risques sur le rendement du Fonds par la surveillance quotidienne des positions du Fonds et des faits nouveaux sur le marché et par la diversification du portefeuille de placements en respectant les contraintes de l'objectif de placement. Pour faciliter la gestion du risque, le gestionnaire a également recours à des lignes directrices internes qui fixent des cibles pour chaque type de risque, maintient une structure de gouvernance aux fins de la supervision des activités de placement du Fonds et surveille la conformité à la stratégie de placement établie du Fonds, aux lignes directrices internes et à la réglementation sur les valeurs mobilières.

FONDS DE CAPITAL GOODWOOD

Notes afférentes aux états financiers

Pour le semestre clos le 30 juin 2022 (non audités)

5. INSTRUMENTS FINANCIERS – GESTION DU RISQUE (suite)

Facteurs de risques financiers (suite)

Le Fonds a recours à différentes méthodes pour évaluer et gérer les divers types de risques auxquels il est exposé. Ces méthodes sont expliquées ci-après.

(i) Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement conclu avec le Fonds. Le risque de crédit est géré par le gestionnaire grâce à une sélection prudente de titres et à la diversification du portefeuille du Fonds. Le gestionnaire surveille l'ensemble des positions du Fonds sur les marchés quotidiennement et les placements sont maintenus à l'intérieur d'une fourchette établie.

L'exposition au risque de crédit correspond à la valeur comptable des actifs à l'état de la situation financière et à l'incapacité éventuelle d'une autre partie de s'acquitter d'une obligation. La compensation et la garde de la quasi-totalité des instruments financiers sont prises en charge par BNRI. Le Fonds est exposé au risque de crédit dans la mesure où BNRI pourrait être incapable de respecter son obligation de remettre les titres du Fonds ou de rembourser les sommes dues. Dominion Bond Rating Service a attribué la note de A-1 à BNRI. Le Fonds prévoit ne subir aucune perte en raison de cette concentration.

Au 30 juin 2022, le Fonds détenait trois obligations (une obligation au 31 décembre 2021) qui n'étaient pas notées. L'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable des obligations et des intérêts courus (129 374 \$).

(ii) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer les engagements liés aux passifs financiers qui sont réglés par la remise de trésorerie ou d'autres actifs financiers.

Le Fonds est exposé aux rachats en trésorerie périodiques de parts rachetables. Par ailleurs, le Fonds peut, de temps à autre, investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé. Habituellement, les titres qui ne sont pas cotés en bourse sont peu liquides. Le Fonds pourrait donc ne pas être en mesure de liquider rapidement ses placements dans ces instruments à un montant se rapprochant de la juste valeur de façon à combler ses besoins en liquidités ou à réagir à des événements précis comme la détérioration du degré de solvabilité d'un émetteur en particulier.

Le Fonds gère son risque de liquidité essentiellement en investissant dans des titres négociables et dans d'autres instruments financiers qui sont négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être rapidement vendus dans des conditions normales. De plus, le Fonds conserve suffisamment de trésorerie et de titres très liquides pour assurer une liquidité adéquate.

La politique du Fonds stipule que le gestionnaire doit surveiller quotidiennement la position de liquidité du Fonds. Les passifs du Fonds sont généralement exigibles et payés dans un délai de 90 jours, à l'exception de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Les parts rachetables sont rachetables à vue au gré du porteur. Toutefois, cela ne représente pas un risque de liquidité important puisque les porteurs de ces instruments les conservent habituellement à moyen ou à long terme. En outre, le Fonds a besoin d'un avis de rachat de parts approprié et peut, dans des circonstances exceptionnelles, suspendre les rachats s'il en va de l'intérêt de tous les porteurs de parts. Par conséquent, le Fonds n'est pas exposé à un important risque de liquidité. Le Fonds n'a retenu aucun rachat et n'a imposé aucune suspension en 2022 ou 2021.

(iii) Risque de marché

Le risque de marché s'entend du risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs liés à un instrument financier fluctue en raison de la variation de variables de marché comme les cours du marché, les cours de change et les taux d'intérêt. L'analyse de sensibilité qui suit reflète la façon dont l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait été influencé par une variation raisonnablement possible de la variable de risque pertinente chaque date de clôture. Dans les faits, les résultats réels pourraient être différents, et les écarts pourraient être importants.

FONDS DE CAPITAL GOODWOOD

Notes afférentes aux états financiers

Pour le semestre clos le 30 juin 2022 (non audités)

5. INSTRUMENTS FINANCIERS – GESTION DU RISQUE (suite)

a) Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un instrument financier fluctuent en raison de la variation des cours du marché (autre que celle découlant des risques de taux d'intérêt ou de change), qu'ils soient le fait de facteurs propres à un placement donné ou à son émetteur, ou de facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Le Fonds est essentiellement exposé au risque de prix en raison de ses placements dans des titres de capitaux propres, des titres privilégiés et des dérivés connexes.

Tous les placements présentent un risque de perte en capital. Le portefeuille de placements comprend des titres de sociétés issus de divers secteurs, lesquels sont exposés aux fluctuations normales du marché et aux risques inhérents aux placements sur les marchés boursiers. Le risque maximal lié aux instruments financiers correspond à leur juste valeur.

Le gestionnaire gère le risque de prix du Fonds en constituant un portefeuille diversifié de placements négociés sur divers marchés qui peuvent ne pas être mis en corrélation entre eux. Les positions du Fonds et la conjoncture générale dans laquelle le Fonds évolue sont surveillées quotidiennement.

Au 30 juin 2022, si le cours des titres du Fonds avait connu une hausse ou une baisse de 5 %, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué d'environ 359 992 \$ (305 213 \$ au 31 décembre 2021).

Le Fonds est également exposé au risque de prix par la concentration de son portefeuille de placements et il gère ce risque au moyen d'une surveillance quotidienne du portefeuille afin de respecter les stratégies de placement du Fonds, lesquelles sont énoncées dans le prospectus du Fonds.

b) Risque de change

Le Fonds peut détenir des actifs et des passifs monétaires et non monétaires libellés ou négociés en d'autres devises que le dollar canadien, qui est sa monnaie fonctionnelle. Le risque de change s'entend du risque que la valeur des opérations futures sur des actifs et des passifs libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du Fonds fluctue en raison des variations des cours de change.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire, en dollars canadiens, des devises auxquelles le Fonds avait une exposition importante au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021. Le tableau montre également l'incidence éventuelle sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une appréciation ou d'une dépréciation de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises indiquées, toutes les autres variables demeurant constantes.

FONDS DE CAPITAL GOODWOOD
Notes afférentes aux états financiers
Pour le semestre clos le 30 juin 2022 (non audités)

5. INSTRUMENTS FINANCIERS – GESTION DU RISQUE (suite)

b) Risque de change (suite)

30 juin 2022

	<u>Exposition au risque de change</u> Trésorerie et autres créances		En % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Incidence sous forme d'un % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
	Placements détenus à juste valeur par le biais du résultat net				
Change					
Dollar américain	22 730	\$ 243 054	7,0 \$	13 289	0,3

31 décembre 2021

	<u>Exposition au risque de change</u> Trésorerie et autres créances		En % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Incidence sous forme d'un % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
	Placements détenus à juste valeur par le biais du résultat net				
Change					
Dollar américain	14 673	\$ 572 952	9,2 \$	29 381	0,5

c) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché en vigueur.

La majorité des actifs et des passifs financiers du Fonds ne porte pas intérêt ou est réévaluée quotidiennement. Par conséquent, le portefeuille du Fonds n'est pas exposé à un risque important découlant des fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. Toutefois, les placements sous-jacents peuvent comprendre des placements dans des titres à taux d'intérêt fixe, ce qui pourrait les exposer au risque de taux d'intérêt.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021, selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance. Il illustre également l'incidence éventuelle sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables advenant le cas où les taux d'intérêt du marché en vigueur augmenteraient ou diminueraient de 1 %, et où la courbe de rendement subirait un déplacement parallèle, toutes les autres variables demeurant constantes.

Durée à l'échéance	30 juin 2022	31 décembre 2021
Moins d'un an	128 730 \$	126 510 \$
De 1 à 5 ans	644	633
Total	129 374	127 143
Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	116	708
Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en %)	0,00 %	0,01 %

FONDS DE CAPITAL GOODWOOD

Notes afférentes aux états financiers

Pour le semestre clos le 30 juin 2022 (non audités)

5. INSTRUMENTS FINANCIERS – GESTION DU RISQUE (suite)

d) Risque lié à la COVID-19

Le virus de la COVID-19 est un risque qui se dissipe pour la reprise mondiale. L'étendue des effets persistants de la pandémie sur l'exploitation et le rendement du Fonds demeure donc incertaine et difficile à prévoir. Les retombées économiques finales de la pandémie actuelle et les répercussions à long terme sur les économies, les marchés, les secteurs et les entreprises individuelles demeurent incertaines. L'étendue des répercussions sur le rendement financier et l'exploitation du Fonds dépendra de développements ultérieurs qui sont particulièrement incertains et qui ne peuvent être anticipés.

6. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et les titres négociables cotés en bourse) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la fin de l'exercice. Un marché est considéré comme actif si des opérations sur l'actif ou le passif ont lieu selon une fréquence et un volume suffisants pour fournir de façon continue de l'information sur le prix. Si une variation importante de la juste valeur est observée de la clôture des marchés jusqu'à minuit à la date de fin de l'exercice, des techniques d'évaluation seront appliquées afin de déterminer la juste valeur.

La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui sont basées sur la conjoncture de marché en vigueur chaque date de clôture d'un exercice. Les techniques d'évaluation utilisées pour les instruments financiers qui ne sont pas normalisés comprennent le recours à des opérations comparables récentes conclues dans des conditions de concurrence normale, des modèles d'évaluation d'options, ainsi que d'autres techniques d'évaluation couramment utilisées par des intervenants qui maximisent l'utilisation des données de marché et qui s'en remettent le moins possible aux données propres à une entité.

Le Fonds répartit ses instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net selon une hiérarchie fondée sur les données importantes ayant servi à l'établissement de leur juste valeur, comme suit :

- Niveau 1 : données qui correspondent aux prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques que l'entité peut obtenir à la date d'évaluation;
- Niveau 2 : données autres que les prix cotés inclus au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement, soit indirectement;
- Niveau 3 : données relatives à l'actif ou au passif concerné qui ne sont pas observables.

Le Fonds exerce un jugement important pour déterminer ce qui constitue une donnée observable. Le Fonds considère qu'une donnée observable est une donnée de marché qui est facilement disponible, régulièrement distribuée ou mise à jour, fiable et vérifiable, non exclusive et fournie par une source indépendante participant activement au marché pertinent.

Si un actif ou un passif classé au niveau 1 cesse d'être activement négocié par la suite, il est transféré au niveau 2, à moins que l'évaluation de sa juste valeur nécessite l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas il est reclassé au niveau 3.

FONDS DE CAPITAL GOODWOOD
Notes afférentes aux états financiers
Pour le semestre clos le 30 juin 2022 (non audités)

6. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le tableau suivant présente les actifs et les passifs du Fonds évalués à la juste valeur au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021, selon la hiérarchie des justes valeurs :

30 juin 2022				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<i>Actifs financiers :</i>				
Titres obligataires-	\$ -	\$ -	129 374 \$	129 374 \$
Titres de capitaux propres	3 517 139	-	-	3 517 139
Bons de souscription	82 781	-	-	82 781
	3 599 920	-	129 374	3 729 294
Total	3 599 920	-	129 374	3 729 294

31 décembre 2021				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<i>Actifs financiers :</i>				
Titres obligataires	-	\$ -	127 143 \$	127 143
Titres de capitaux propres	5 866 111	238 140	-	6 104 251
	5 866 111	238 140	127 143	6 231 394
Total	5 866 111	238 140	127 143	6 231 394

Pour le semestre présenté le 30 juin 2022, il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1, 2 et 3. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, une seule action a été transférée du niveau 1 au niveau 2.

La majorité des placements détenus par le Fonds sont des placements inscrits à la cote d'une bourse pour lesquels des cours du marché liquide sont faciles à obtenir. Toutefois, la direction doit faire preuve de jugement au moment de déterminer la juste valeur de certains placements. Ces placements sont classés dans le niveau 3 en tant que placements en titres de sociétés fermées non cotées en bourse et sont par conséquent assortis de données non observables importantes ou d'hypothèses. Puisqu'aucun prix observable n'est disponible pour ces titres, le Fonds utilise des techniques d'évaluation pour déterminer les justes valeurs aux dates d'évaluation présentées.

Il arrive à l'occasion que ce soit le gestionnaire qui détermine les techniques d'évaluation et la valeur des placements de niveau 3. Les techniques d'évaluation des placements dans des titres de sociétés fermées détenus par le Fonds comprennent entre autres : l'évaluation implicite faite par un tiers significatif; toute opération effectuée dans des conditions de concurrence normale; des escomptes appliqués dans le cadre d'opérations importantes qui ne sont pas effectuées dans des conditions de concurrence normale afin de tenir compte des avantages économiques tirés d'opérations particulières dont tous les porteurs de titres de capitaux propres ne peuvent se prévaloir; des contrats d'achat ou tout autre document pertinent, des comparaisons avec des instruments similaires pour lesquels il existe des cours de marché observables, l'utilisation de modèles d'évaluation internes, des entretiens fréquents avec la direction ou des membres du conseil d'administration de sociétés fermées, l'analyse d'états financiers et l'établissement des flux de trésorerie futurs liés aux titres de niveau 3 faisant l'objet d'une évaluation. Les estimations de la juste valeur peuvent également être ajustées en fonction de tout autre facteur, tel que le risque de liquidité ou l'incertitude par rapport à l'ensemble des activités d'exploitation, dans la mesure où le gestionnaire estime que ces facteurs pourraient avoir ou auront probablement un effet sur la juste valeur.

Les évaluations de niveau 3 sont passées en revue fréquemment par le gestionnaire du Fonds et tout particulièrement par le chef des placements du gestionnaire, lequel chef est l'ultime responsable de l'évaluation de la juste valeur. Le gestionnaire analyse la pertinence des données du modèle d'évaluation, de même que le résultat de l'évaluation à l'aide de diverses méthodes et techniques d'évaluation reconnues pour leur caractère normalisé au sein du secteur.

FONDS DE CAPITAL GOODWOOD
Notes afférentes aux états financiers
Pour le semestre clos le 30 juin 2022 (non audités)

6. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le tableau qui suit présente un sommaire des variations des placements classés au niveau 3 au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021 :

30 juin 2022		Niveau 3
Solde au début du semestre	\$	127 143
Variation du profit latent		2 231
Total des placements		129 374
31 décembre 2021		Niveau 3
Solde à l'ouverture de l'exercice	\$	-
Achats		127 409
Variation de la perte latente		(266)
Total des placements		127 143

Le Fonds détenait des placements de niveau 3 dans des obligations convertibles de Virginia Black LLC, une société fermée américaine dont la juste valeur était nulle (nulle au 31 décembre 2021), des obligations convertibles et des bons de souscription d'Opera Event Inc, une société fermée américaine dont la juste valeur était de 129 374 \$ (127 143 \$ au 31 décembre 2021) et des actions privilégiées de Morgan Solar Inc., une société fermée dont la juste valeur était nulle (nulle au 31 décembre 2021).

7. PARTS

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de parts, lesquelles sont rachetables au gré des porteurs de parts conformément aux modalités de l'acte de fiducie.

Le nombre de parts émises, rachetées et en circulation au cours des semestres clos les 30 juin 2022 et 2021 se répartit comme suit :

30 juin 2022							
	Parts à l'ouverture du semestre	Émission de parts	Rachat de parts	Transfert vers/depuis les parts	Changement de désignation de parts	Réinvestissement des distributions	Parts à la clôture du semestre
Catégorie « A »	150 687	217	(16 945)	(27 393)	-	-	106 566
Catégorie « F »	154 433	1 103	(32 718)	40 212	-	-	163 030
30 juin 2021							
	Parts à l'ouverture du semestre	Émission de parts	Rachat de parts	Transfert vers/depuis les parts	Changement de désignation de parts	Réinvestissement des distributions	Parts à la clôture du semestre
Catégorie « A »	156 631	10 207	(9 886)	(1 047)	-	-	155 905
Catégorie « F »	174 802	22 769	(13 546)	1 558	-	-	185 583

FONDS DE CAPITAL GOODWOOD
Notes afférentes aux états financiers
Pour le semestre clos le 30 juin 2022 (non audités)

7. PARTS (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2022 et 2021, l'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est calculée comme suit :

Catégorie	2022				2021	
	Diminution par série	Nombre moyen pondéré de parts en circulation	Diminution par part	Augmentation par série	Nombre moyen pondéré de parts en circulation	Augmentation par part
Catégorie « A »	(996 778)	132 899	(7,50)	172 335	155 142	1,11
Catégorie « F »	(735 390)	139 430	(5,27)	148 181	187 499	0,79

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le Fonds conclut des opérations entre parties liées avec le gestionnaire. Les opérations entre parties liées sont des opérations effectuées dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond à la contrepartie établie et convenue par la partie liée.

Frais de gestion

Le gestionnaire du Fonds est responsable des activités quotidiennes du Fonds, y compris la gestion du portefeuille de placements, et fournit des analyses de placement et prend des décisions ayant trait au placement des actifs du Fonds. Aux termes de la convention de fiducie et de la convention de gestion datées du 27 janvier 2006, le gestionnaire a le droit de recevoir des frais de gestion annuels représentant 1,9 % de l'actif net attribuable aux parts de catégorie « A » et 0,9 % de l'actif net attribuable aux parts de catégorie « F » du Fonds, calculés et comptabilisés chaque date d'évaluation du Fonds.

Frais de gestion (suite)

Les frais de gestion sont assujettis à la TVH. Le gestionnaire verse aux courtiers ou aux contrepartistes, à même les frais de gestion, une commission de suivi sur les parts de catégorie « A » pouvant atteindre 1,0 % par année.

Les frais de gestion pour le semestre clos le 30 juin 2022 ont été de 40 128 \$ (63 665 \$ en 2021). De ce montant, les commissions de suivi versées aux courtiers ou aux contrepartistes pour le semestre clos le 30 juin 2022 étaient de 14 927 \$ (17 513 \$ en 2021). Au 30 juin 2022, les frais de gestion à payer se chiffraient à 2 172 \$ (6 075 \$ au 31 décembre 2021). Ce montant est présenté dans les créditeurs et charges à payer de l'état de la situation financière.

Rachat

Tel qu'il est indiqué dans le prospectus simplifié du Fonds, aucuns frais de rachat ne sont payables au Fonds. Toutefois, le gestionnaire peut, à son gré, prélever une déduction pour opération à court terme pouvant s'élever à au plus 2 % de la valeur par part des parts rachetées dans les 90 jours suivant leur achat.

La déduction pour opérations à court terme pour le semestre clos le 30 juin 2022 retenue sur les montants payés lors du rachat de titres versés au Fonds était nulle (nulle en 2021).

Divers

La trésorerie et les placements au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021 sont détenus par le courtier du gestionnaire, BNRI Inc.

FONDS DE CAPITAL GOODWOOD

Notes afférentes aux états financiers

Pour le semestre clos le 30 juin 2022 (non audités)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

Certains dirigeants, administrateurs et membres clés du personnel du gestionnaire peuvent devenir dirigeants ou administrateurs de sociétés dont les titres font partie des placements en portefeuille du Fonds. Ces placements sont comptabilisés à leur juste valeur. Le gestionnaire tient une liste de ces sociétés sur son site Web à l'adresse www.goodwoodfunds.com et a adopté des politiques et procédures appropriées pour traiter des conflits d'intérêts relativement aux relations. Cette liste peut être modifiée à l'occasion. En conséquence, le gestionnaire recommande aux investisseurs de consulter le site Web fréquemment et avant d'effectuer des achats additionnels de parts du Fonds.

De plus, le gestionnaire, certains dirigeants, administrateurs et membres clés du personnel du gestionnaire, ou une société liée au gestionnaire, peuvent, de temps à autre, fournir contre rémunération des services à des émetteurs dont les titres font partie des placements du Fonds. Dans ce cas, selon la législation applicable en valeurs mobilières, cette société serait considérée comme un « émetteur associé » à Goodwood Inc. À l'heure actuelle, Goodwood MVR Investors, Inc. et MV Realty Holdings, LLC (« MVR ») sont considérées comme des émetteurs associés à Goodwood. Le gestionnaire a pour politique d'apporter des ajustements appropriés aux honoraires qu'il facture au Fonds lorsqu'il reçoit des honoraires ou une autre forme de rémunération directement des émetteurs dans lesquels le Fonds a investi. Le total des remises d'honoraires versées au Fonds pour le semestre clos le 30 juin 2022 s'est chiffré à 192 \$ (992 \$ en 2021) et est porté au crédit des frais de gestion présentés à l'état du résultat global. Goodwood Inc. a conclu une entente de consultation de 4 ans avec Medexus Pharmaceuticals Inc. en date du 16 octobre 2018 et une entente de consultation de 3 ans avec MVR en date du 1^{er} août 2020. Goodwood Inc. a adopté des politiques et procédures appropriées pour traiter les conflits d'intérêts.

Conformément au Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement, le gestionnaire a établi un comité d'examen indépendant (le « CEI ») pour le Fonds. Le CEI a pour mandat de se pencher sur les conflits d'intérêts auxquels le gestionnaire pourrait être exposé dans le cadre de la gestion du Fonds et de lui faire des recommandations à cet égard. Le gestionnaire facture au Fonds la rémunération versée aux membres du CEI et les coûts liés à l'administration continue du CEI. Ces montants sont présentés dans les états du résultat global. Le CEI fait rapport de ses activités annuellement aux porteurs de parts du Fonds, et son rapport annuel est mis à la disposition des porteurs de parts sur son site Web vers le 31 mars chaque année.

Au 30 juin 2022, 694,6710 parts de catégorie « A » et 59 642,0437 parts de catégorie « F » étaient détenues par des parties liées au gestionnaire et au sous-gestionnaire (694,6710 parts de catégorie « A » et 59 436,0087 parts de catégorie « F » au 31 décembre 2021).

Il y a lieu de se reporter à la note 9 pour obtenir de plus amples renseignements sur les commissions de courtage versées à des parties liées.

9. FRAIS DE COURTAGE

Au 30 juin 2022, le total des frais de courtage payés par le Fonds s'est établi à 3 177 \$ (18 403 \$ en 2021) et le total des commissions et des frais des opérations de financement d'entreprise s'est établi à 8 960 \$ (9 722 \$ en 2021). Par conséquent, le total des frais et commissions versés par le Fonds au cours de cette période était de 12 137 \$. De ce montant, les commissions et les frais bruts versés au gestionnaire pour qu'il agisse à titre de courtier dans le cadre des opérations de portefeuille du Fonds ont représenté environ 3 177 \$.

FONDS DE CAPITAL GOODWOOD

Notes afférentes aux états financiers

Pour le semestre clos le 30 juin 2022 (non audités)

10. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le Fonds, une fiducie de fonds commun de placement, n'est pas assujéti à l'impôt sur le résultat sur ses gains nets imposables ni sur son revenu net pour l'exercice s'il distribue ces gains et ce revenu aux porteurs de parts. Le fiduciaire du Fonds distribue le revenu imposable du Fonds aux porteurs de parts de manière à éliminer tout l'impôt sur le résultat qui serait par ailleurs payable par le Fonds. Ces distributions sont imposables dans les mains des porteurs de parts.

Les pertes en capital ne s'éteignent pas et peuvent être utilisées pour réduire les gains nets réalisés d'exercices futurs. Au 30 juin 2022, le Fonds avait des pertes en capital réalisées nettes cumulées de 3 445 655 \$ (3 445 655 \$ au 31 décembre 2021). Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant sur une période de vingt ans et utilisées pour réduire le revenu net imposable d'exercices futurs. Au 30 juin 2022, le Fonds disposait de pertes autres qu'en capital totalisant 1 935 200 \$ (1 935 200 \$ au 31 décembre 2021).

11. GESTION DU CAPITAL

Le capital du Fonds se compose de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (la « valeur liquidative »). Les parts donnent droit à des distributions, le cas échéant, et au paiement d'une quote-part calculée en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat. Les variations pertinentes sont présentées dans l'état des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Aucune exigence réglementaire externe n'exige le maintien d'un montant en capital minimal. Aucune exigence réglementaire externe n'exige le maintien d'un montant en capital minimal.